

Bonne année 2022



Edito Page 3

Attention rats ! Page 5

Noël zéro déchet Page 6



Société

CRÉATION D'UN PLAN DE COHÉSION SOCIALE (P.C.S) À MONTIGNY-LE-TILLEUL

La Wallonie soutient les pouvoirs locaux qui œuvrent à favoriser la cohésion sociale sur leur territoire au travers de la mise en place d'un Plan de cohésion sociale.

Par cohésion sociale, on entend : « l'ensemble des processus, individuels et collectifs, qui contribuent à assurer à chacun l'égalité des chances et des conditions, l'équité et l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, et qui visent à construire ensemble une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous ».

Le PCS répond cumulativement à **deux objectifs** :

- Réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux ;
- Contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Pour les atteindre, le plan se décline en actions coordonnées visant à améliorer la situation de la population par rapport à la cohésion sociale et aux **droits fondamentaux répartis en 7 axes** :

- Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale ;
- Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté ;
- Le droit à la santé ;
- Le droit à l'alimentation ;
- Le droit à l'épanouissement culturel, social et familial ;
- Le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication ;
- Le droit à la mobilité.

A Montigny-le-Tilleul, les politiques ont mis l'accent sur 4 Axes, répartis en 11 actions.

Axe « Santé » :

- « Mise en place d'un travail d'information et de sensibilisation sur les maladies graves et dégénératives »

Organiser des sous-groupes de travail / thématique spécifique pour réaliser des séances d'informations et faire intervenir de manière ponctuelle des partenaires/professionnels extérieurs pour sensibiliser les citoyens.

- « Action de guidance et de suivi pour des publics spécifiques »

Créer une procédure théorique de prise en charge pour personnes souffrant de problème(s) de santé mentale : [action prioritaire pour 2021](#)

- « Mise en place d'activités/de techniques de soutien psychologique »

Création d'un Café Papote : [action prioritaire pour 2021](#)

- « Mise en place d'une structure de formation pour les aidants proches »

Organiser des séances de groupes de parole/d'information/de sensibilisation/de soutien pour les aidants proches.

Axe « Logement » :

- « Mise en place d'une permanence logement »
Mettre en place un « Pôle logement bicéphale ».
- « Coaching individuel en logement / Aide à la recherche d'un logement »
- « Education des locataires à garder leur logement »

Axe « Epanouissement culturel, social et familial » :

- « Mise en place d'activités intergénérationnelles »
Création de « Jardins partagés » avec la collaboration de la Grainothèque : action prioritaire pour 2021
- « Création d'un espace-temps parentalité »
- « Mise en place d'une maison de village »

Axe « Travail » :

- « Mise en place d'un soutien scolaire solidaire » : action prioritaire pour 2021

CAFÉ PAPOTE

C'est ce 25 octobre qu'a été inauguré le premier café-papote de l'année.

Le PCS et le Logis Montagnard se sont associés pour offrir à l'ensemble des citoyens de Montigny-le-Tilleul une nouvelle mouture de cette activité.

L'objectif étant de créer un lieu accueillant ouvert à toutes personnes habitant l'entité, de se rencontrer, d'échanger des expériences en tous genres, de créer du lien social, de briser la solitude, ...

Dans un proche avenir, des activités y seront organisées.

Les prochaines dates de rencontre sont les lundis 6 décembre et le 10 janvier 2022 de 10h à 12h.

Où : foyer culturel de Montigny-le-Tilleul

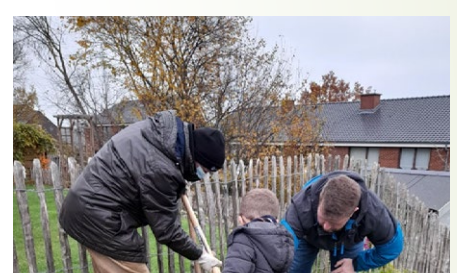
INAUGURATION DU VERGER PARTAGÉ À LA RUE DU BOIS DE MER

C'est en présence de nombreuses personnes dont quelques représentants de la Commune et du CPAS qu'a eu lieu l'inauguration du verger partagé lors de la journée de l'arbre le samedi 20 novembre.

Un autre verger partagé se trouve à la rue du Tombois.

Dans le cadre du plan de cohésion sociale, plusieurs activités y seront organisées notamment pour la récolte des fruits.

Ces vergers sont à la disposition de tous, celui du Bois de Mer est équipé de bacs à compost. Les arbres et arbustes ont été plantés en 2020, les pommiers, pruniers et poiriers ne porteront leurs fruits que dans quelques années mais les petits fruitiers (framboisiers, groseillers, ...) nous ont déjà régallés cet été.





Le mot du Président

Les nouvelles n'étaient pas très bonnes, et même franchement inquiétantes, au moment où j'ai rédigé ces quelques mots.

Alors, allons-nous pouvoir organiser notre traditionnelle fête des « Cougnous » ??? Rien n'est moins sûr, mais si je peux apporter mon aide, ne fut-ce que pour contrôler les CST à l'arrivée des gens sur le site, je le ferai avec plaisir.

N'oublions pas les instructions : CST + masque + distance réglementaire + se laver régulièrement les mains. On ne sera jamais trop prudent !

Bref, on verra bien si ce n'est pas préférable d'annuler purement et simplement. Dommage, parce que lors de la Fête des Voisins, il y avait eu une belle ambiance.

Et puisque l'occasion m'en est donnée : je me permets de vous souhaiter d'ores et déjà des

bonnes fêtes patronales, de joyeuses Fêtes de Noël et une excellente année 2022, que l'on espère plus conviviale.

Je reviendrai pour terminer mon petit mot sur un point qui me tient particulièrement à cœur : je pense ici à la ventilation de votre habitation, indispensable, même en ces périodes de températures plus froides à l'extérieur. Le fait d'aérer apporte dans votre habitation un air plus sec, plus facile à réchauffer et aussi bizarre que cela paraisse, vous ferez ainsi des économies d'énergie. Autres avantages de la formule :

- éviter les traces noires de condensation, qui vont vite se transformer en moisissure
- réduire la pollution domestique, provenant du tabac et/ou de divers solvants

- éliminer le gaz carbonique et augmenter le taux d'oxygène

- se débarrasser des virus qui stagnent dans l'air que vous respirez.

Voilà, j'espère vous revoir très bientôt. Prenez bien soin de vous et au plaisir de pouvoir partager quelques instants ensemble.

R. DONOT

Président du Conseil d'Administration
du Logis Montagnard - 0475/46.53.12

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT !

Chaque jour, 80 camions et équipages Tibi sillonnent les routes de nos communes pour collecter les déchets de près de 422.000 citoyens. Leur métier est essentiel pour le maintien de la salubrité publique mais peut être source d'accidents, parfois très graves et dramatiques. Nos chargeurs doivent travailler dans la circulation. Sachez qu'ils mettent tout en œuvre pour réduire l'impact de la collecte des déchets sur votre mobilité. Pour leur propre sécurité et celle des usagers de la route, les chargeurs sont sensibilisés aux dangers de leur fonction, ils sont habillés de vêtements orange fluo et les camions sont équipés de caméras, signal de recul et signaux lumineux, dans l'optique d'augmenter la sécurité autour du véhicule. Mais les chargeurs ne sont pas totalement maîtres de leur propre sécurité, ni de celle des personnes aux abords du camion. En tant qu'automobiliste, vous jouez un rôle important !

Alors, soyez vigilant et courtois, et aidez-nous au quotidien à maximiser la sécurité de nos travailleurs.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

- À l'approche d'un camion de collecte, roulez au pas et si vous devez dépasser le camion, vérifiez soigneusement où se trouvent les deux chargeurs avant d'entamer votre manœuvre.
- Emballez soigneusement les déchets coupants, tranchants, piquants... avant de les mettre dans le sac de déchets résiduels pour que le collecteur ne se blesse pas.
- Ne mettez jamais de seringues dans votre conteneur gris, votre sac blanc ou votre sac PMC. Emmenez-les au recyparc, bien emballées dans un récipient solide et fermé.
- Ne jetez jamais de bidons ou flacons entamés contenant des produits dangereux dans votre

conteneur gris, votre sac blanc ou votre sac PMC. Ces emballages avec bouchon de sécurité et présence de pictogramme de dangerosité doivent être rapportés au recyparc. Les conséquences en cas de projections sur la peau ou dans les yeux pour notre personnel peuvent être catastrophiques.

- En raison de leur poids, les déchets inertes et de plafonnages sont interdits dans le sac blanc. Ils doivent être rapportés au recyparc. DEMANDEZ L'HEURE (avant de déposer vos sacs et déchets sur le trottoir)
- Les collectes commencent à 6h du matin. Veillez à sortir vos déchets la veille au soir du jour de passage (heure fixée par le règlement de police de votre commune).
- Les collectes qui ne sont pas terminées le jour prévu se poursuivent le jour ouvrable suivant, sauf informations spécifiques diffusées via la page Facebook de l'intercommunale ou son site internet www.tibi.be
- En cas de neige ou de verglas, si les voiries sont d'accès difficile, les collectes peuvent être reportées et/ou annulées.

FACILITEZ-NOUS LA COLLECTE

- Respectez les règles de tri des déchets et utilisez toutes les filières de tri à votre disposition.
- N'accrochez pas d'autres sacs à votre sac de déchets résiduels ou PMC, ni à votre conteneur gris ou vert, c'est interdit.
- Afin de préserver la sécurité des chargeurs, le poids du sac ne peut pas dépasser 15 kilos. Rappel : les déchets inertes et de plafonnages sont interdits dans le sac blanc.
- Faites en sorte que vos sacs soient bien visibles et qu'il ne faille pas faire de gymnastique pour les attraper.

- Ne placez pas vos sacs en hauteur, même si cela part d'un bon sentiment, cela rend difficile le travail du chargeur.
- En cas de chantier dans votre rue, placez vos conteneurs ou sacs au début du chantier.

CHAMPIONS DU TRI !

- Respectez scrupuleusement les consignes de tri. Si un autocollant « sac non conforme » est apposé sur votre sac bleu PMC, triez à nouveau votre sac PMC en ôtant les déchets non conformes avant de le présenter à la prochaine collecte.
- N'hésitez pas à téléphoner au 0800 94 234 pour un conseil en matière de tri.
- Attention : les PMC sont uniquement collectés en porte-à-porte et ne sont plus repris au recyparc.

Les équipes de collectes Tibi débiteront courant novembre la distribution des calendriers de collectes en porte-à-porte comme chaque année.

Devenez un citoyen engagé qui utilise les bons gestes pour réduire sa quantité de déchets et avec le calendrier 2022, cap sur le Zéro Déchet dans les différentes pièces de la maison !

Le calendrier 2022 est également téléchargeable en ligne sur notre site www.tibi.be.

Consultez les pages 21 et 22 pour ne rater aucune date de collecte en porte-à-porte.

Les dates de collecte sont également disponibles sur votre smartphone via l'application gratuite « RECYCLE ».





Logement

LES CITOYENS ONT DES DROITS ET... DES DEVOIRS

Mieux vivre ensemble est une volonté de chacune et de chacun.

Les citoyens, comme les membres de l'administration, comme les élus d'une Ville aspirent tous à vivre dans une société harmonieuse. Pour ce faire, nous avons tous notre rôle à jouer.

Parfois, certains citoyens oublient que, s'ils ont des droits, ils ont aussi des devoirs. Ces devoirs ne sont pas toujours bien connus. Pour plus d'infos, vous pouvez consulter le Règlement Général de Police de Montigny-le-Tilleul que vous trouverez sur internet. (Sur demande, nous pouvons vous l'imprimer).

Nous allons en mettre quelques-uns en exergue, histoire de permettre à tout un chacun de contribuer à ce mieux vivre ensemble tant recherché.



On commence avec les animaux car, parfois, lorsque l'on devient propriétaire d'un chien (ou de tout autre animal domestique), on oublie qu'il y a des règles à respecter. Saviez-vous par exemple que si votre animal aboie, hurle, crie, chante ou qu'il produit des émissions vocales qui perturbent le repos ou la tranquillité publique, vous êtes tenu de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le trouble ? Quand vous vous promenez avec votre chien, n'oubliez pas que les déjections canines ne peuvent être abandonnées sur le domaine public. Une fois que votre toutou s'est soulagé, vous devez emballer son 'cadeau' et le déposer dans une corbeille publique. Ce qui veut dire que vous devez, lorsque vous vous promenez en compagnie de votre chien, pouvoir faire la preuve que vous êtes en possession d'un sac au fonctionnaire de police qui le demande. Il est également important de rappeler que tout chien se trouvant en tout lieu, privé ou public, doit pouvoir être identifié par une puce électronique, un tatouage ou un collier adresse. Tout chien non identifié sera considéré comme errant. Quant à la laisse, elle est obligatoire pour tous les chiens, dans tout lieu, privé ou public. Le maître doit en effet pouvoir en toutes circonstances maîtriser son animal.



Allez, on rentre à la maison. Une maison que vous avez certainement à cœur d'entretenir régulièrement afin de maintenir le confort de cette dernière. Il n'y a pas que l'intérieur qui soit sous votre responsabilité. Les riverains doivent en effet maintenir le trottoir ainsi que les accotements, bordant leur immeuble bâti ou non, en parfait état de conservation et de propreté, et prendre toutes mesures propres à assurer la sécurité, la propreté et la commodité de passage des usagers. Cette obligation comprend le fait de veiller à ce que la végétation qui y pousse ne menace pas la propreté ni la sécurité publique par sa prolifération. En hiver, d'autres obligations incombent aux propriétaires. Par temps de gel, il est ainsi interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique. Tant en cas de chute de neige que par temps de gel, tout riverain d'une voie publique doit veiller à aménager sur le trottoir bordant l'immeuble qu'il occupe une voie suffisante pour faciliter le passage des piétons en toute sécurité. Les obligations incombent, pour chaque immeuble, au principal occupant.

Et ce n'est pas tout, loin de là.



On repart en promenade, avec ou sans toutou. Parfois, certains citoyens nous font part de leur étonnement quand des sentiers sont soit mal entretenus, soit pas entretenus du tout. Les équipes de la Ville font très régulièrement le tour des sentiers communaux et font le maximum pour que ceux-ci soient accessibles et agréables. Il est sans doute utile de rappeler que ces sentiers bordent souvent des propriétés privées. Les propriétaires de ces dernières sont tenus de faire en sorte que leur végétation n'empiète pas sur les sentiers.

On termine ce 'petit' tour d'horizon avec quelques évidences mais, comme on dit souvent, il est parfois utile de rappeler ce que tout le monde pense acquis.

Au niveau du tapage, sachez que sont interdits tous bruits ou tapages diurnes ou nocturnes causés sans nécessité légitime, de nature à gêner le voisinage, à troubler la tranquillité ou le repos des habitants ou à les incommoder, lorsque ces bruits ou tapages sont causés sans nécessité objective

ou dus à un défaut de prévoyance ou de précaution, qu'ils soient le fait personnel de leurs auteurs, ou qu'ils résultent d'appareils en leur détention ou d'animaux attachés à leur garde.



Pour les déchets, il nous faut rappeler qu'il est interdit de déposer, de déverser, de jeter, de laisser à l'abandon ou de maintenir sur la voie publique, dans un immeuble bâti ou sur un immeuble non bâti, des déchets ou tout objet ou matière organique ou inorganique de nature à porter atteinte à la propreté, à l'hygiène, à la sécurité ou à la salubrité publiques (exemples non exhaustifs : canettes, mégots, papiers gras, journaux et tracts publicitaires, bouteilles et verre, sable, poussières, terres, épaves ou déchets de toute nature, restes alimentaires, produits toxiques ou salissants,...).



Sont notamment visés les comportements suivants : le jet de déchets par les occupants d'un véhicule, le jet de déchets par tout usager de la voie publique.



Il n'est pas inutile, non plus, de rappeler ici que jeter son mégot de cigarette est interdit. Que vous soyez à pied ou en voiture, vous ne pouvez pas vous en débarrasser en le jetant par terre. Si vous êtes pris, il vous en coûtera 75 euros la première fois et beaucoup plus en cas de récidive !

Voici pour une petite partie des obligations des citoyens. Nul doute que ces quelques rappels permettront à chacun d'entre nous de contribuer à l'amélioration de ce mieux vivre ensemble que nous recherchons tous.



PRÉVENTION CONTRE LES RATS

Les rats nécessitent de l'eau, de la nourriture et une cachette. La meilleure manière d'éviter les problèmes de rats est de ne pas laisser traîner poubelles et restes de nourriture et de veiller à prendre des mesures préventives qui s'imposent pour éviter que les rats ne s'installent chez vous.

RATS ET MALADIES

Les rats sont des animaux très peu hygiéniques et représentent un risque réel pour la santé des hommes. Depuis la nuit des temps le rat est associé à la peste, mais il y a bien d'autres maladies graves que les rats peuvent transmettre :

- Salmonellose
- Maladie de Weil (Leptospirose transmise par les rats via leur urine et l'eau contaminée)
- Tuberculose
- Rage
- Ver solitaire
- Typhus
- Trichinose
- E. coli pathogène (bactérie qui provoque des intoxications alimentaires)
- Les rats transportent également des puces, des acariens et des tiques et peuvent provoquer des réactions allergiques importantes
- Fièvre par morsure de rat (assez rare dans nos contrées)

DÉGÂTS CAUSÉS PAR LES RATS

Les rats rongent partout dans la maison pour user leurs dents et mangent dans divers endroits au cours d'une journée. Croiser un rat est souvent une expérience effrayante, beaucoup de personnes ont développé des phobies face aux rongeurs. Le danger peut être réel quand les rats se sentent menacés.

RISQUES POUR VOTRE MAISON

Les rats rongent continuellement pour user leurs dents. A l'aide de leurs canines ils coincent un objet et ils sectionnent avec les dents inférieures. L'émail des dents de rats est plus solide que de l'acier ou du cuivre. Grâce à

cela rien ne leur résiste: plastique, bois, béton, aluminium ne sont pas une barrière dans leur recherche effrénée de nourriture et d'eau. Les traces de dents que les rats laissent derrière eux sont très typiques: 2 lignes parallèles, légèrement entaillées, approximativement 4 mm d'espacement entre les deux.

HYGIENE

Les rats ont besoin d'eau de façon journalière. Le rat noir boit à peu près 15 ml par jour, le rat brun 60 ml. Les rats sont de réels omnivores. Ils mangent plusieurs fois par jour et à différents endroits car ils aiment l'alternance. Ils préfèrent prendre des petites quantités d'aliments variés. Le rat noir mange approximativement 15 gr/jour et le rat brun 30 gr/jour.

Si vous voulez éviter que les rats ne rentrent chez vous, voici quelques consignes de prévention bien utiles:

NOURRITURE - Conservez la nourriture le plus possible dans des boîtes ou verres hermétiquement fermés. Ne versez pas les

restes de nourritures dans les toilettes ou dans l'évier. Le rat brun vit dans les égouts. La nourriture évacuée de la sorte est pour lui une source d'alimentation.

POUBELLE - Ne laissez pas traîner vos déchets et jetez-les directement dans les poubelles munies d'un couvercle, les sacs en plastique sont trop faciles à transpercer avec leurs dents.

ANIMAUX DOMESTIQUES - Débarrassez la nourriture de vos animaux domestiques tous les soirs car cela aussi est une source d'alimentation attractive pour le rat. Conservez la nourriture pour animaux domestiques dans des boîtes fermées et ne la laissez pas simplement par terre dans des sachets ou des caisses en carton. Quand vous nourrissez les oiseaux avec des graines, pensez que cela attire aussi les rats.

DÉSORDRE - Une maison et un jardin bien rangés et soignés offrent moins de cachettes aux rats.

COMPOST - Le tas de compost à l'arrière du jardin avec des déchets de fruits, de légumes et autres déchets verts est une mine d'or pour les rats, chaleur et nourriture à souhait. Si vous en faites un, soyez vigilants et vérifiez qu'il n'y ait pas des trous.





Infos pratiques

DES CADEAUX AU MENU EN PASSANT PAR LA DÉCO, PÈRE NOËL SE MET EN MODE ZD! (ZÉRO DÉCHETS)

SECRET SANTA

Un cadeau pour la petite, un autre pour Mamy, pour votre frère, votre belle-sœur sans oublier le petit cousin et, ha oui, le pote invité par votre beau-père... Comment s'appelle-t-il encore? STOOOP!

En plus de mettre vos nerfs à rude épreuve, un trop plein de cadeaux pour tout le monde, c'est aussi un coup dur pour le portefeuille et le risque de ne pas pouvoir réellement faire plaisir.

Pour réduire tous ces inconvénients, une astuce simple est le principe du **Secret Santa**, c'est-à-dire que chacun tire au sort le nom d'une personne qu'il garde secret et à qui il doit faire un cadeau! Au lieu de multiplier les cadeaux, on en reçoit un seul et on n'en offre qu'un! Mieux pour le portefeuille et l'environnement...

DES CADEAUX DÉMATÉRIALISÉS

Et si les expériences remplaçaient les cadeaux matériels? Le must du cadeau zéro déchet, les cadeaux **dématérialisés** tels que des places de spectacles, un abonnement au cinéma, des « bons pour » moments partagés, une inscription à un atelier cuisine... **c'est donner ce qu'il y a de plus précieux: du temps et des souvenirs.** Et pourquoi pas faire un cadeau collectif et solidaire, comme faire un don à une association environnementale, parrainer une ruche pour favoriser la biodiversité, faire planter des arbres...

C'EST MOI QUI L'AI FAIT!

Ensuite vous avez les cadeaux **faits maison**. Pas besoin d'être un artiste confirmé, il suffit d'un peu d'imagination et de dextérité et le tour est joué: bricolages, confiture, déco, bougies, cookies, tricot, pêle-mêle, bijoux, sacs à vrac, produits cosmétiques... Pour les moins inspirés, une pléthore de sites web, blogs, réseaux sociaux regorgent d'idées.

RECYCLÉ, UPCYCLÉ, SECONDE MAIN

Dans la même veine, il y a les cadeaux **recyclés** ou « **upcyclés** »: un petit meuble remis au goût du jour, des bijoux en papier, des sacs réalisés à

partir de bâches publicitaires ou même de pneus recyclés... qui sont aujourd'hui tendance! Tout autant que les trésors que l'on peut trouver dans les magasins de **seconde main** tels que les Ressourceries, trocantes... Il y a souvent des petites perles à très très bas prix, alors pourquoi s'en priver? <https://www.res-sources.be/>

DES CADEAUX MATÉRIELS ?

Et enfin, si vraiment on ne peut pas se passer d'acheter du neuf parce qu'on en a vraiment très très envie, alors pensons **Bio, Local, Ethique, Durable et Equitable**.

Et pourquoi pas un kit zéro déchet pour initier nos proches? Ou une boîte à outils pour aider à tout réparer dans la maison?

Sans oublier les **produits locaux ou fair-trade**: les gourmets, apprécieront certainement un abonnement à des paniers de légumes ou des bons pour un colis de produits du terroir. De la ferme à l'assiette, avec des produits belges issus d'artisans faisant une belle place au bio, vous trouverez plein de bons plans sur efarmz. Ou encore des produits et accessoires de soin artisanaux, naturels, éthiques et avec un minimum d'emballage! Le net regorge d'idées, par exemple:

- [Bobone fresh cosmetic](#)
- [De fil en étoiles](#)
- [Sebio](#)
- [Le grimoire de Mélusine](#)
- [Greenmeow](#)

Et même sur le net, vous pouvez aussi acheter belge et soutenir nos commerçants à travers le site leseshopsbelges qui, en plus, font la part belle au ZD.

ET LEURS EMBALLAGES... SANS DÉCHETS BIEN ENTENDU!

Emballer vos cadeaux dans des sacs à vrac pour légumes ou des sacs à pain en coton... une belle façon de sensibiliser au zéro déchet et l'occasion de faire 2 cadeaux en 1! Ou bien utilisez du papier journal ou des foulards comme les furoshiki.

LE SAPIN FAIT MAISON? EN VOILÀ UNE BONNE IDÉE!

Pourquoi ne pas le fabriquer vous-même? Il existe sur le net des tas de sites consacrés à la création de sapins /arbres de Noël super originaux.

Un des premiers gros avantages est de pouvoir le créer en fonction de la place disponible dans notre intérieur. voire même, pourquoi pas le créer sur l'un de vos murs. L'objectif étant d'être créatif tout en récupérant la déco des années précédentes et d'y ajouter des éléments que l'on retrouve gratuitement dans la nature. Sortez vous balader en forêt afin de cueillir des branches de cèdre, ramasser des pommes de pin, faites sécher des agrumes (citron, orange...) dans lesquels vous pouvez planter des clous de girofles pour l'odeur. Et pour réaliser vos guirlandes, privilégiez le raphia ou la corde en coton biologique.

L'une des tendances actuelles, c'est la fabrication de sapins en palettes de bois. Fabriquez-les vous-même, visitez les marchés de Noël, adressez-vous à des artisans ou associations diverses les proposant à la vente. Vous pouvez aussi opter pour un sapin découpé dans du carton de récup et tester vos talents de peintre. Les collages peuvent aussi l'agrémenter joliment. Avec des rubans adhésifs, vous pouvez aussi illustrer un sapin sur le mur de votre salon: très simple et minimaliste, mais du plus bel effet! Un vieux drap pourra aussi servir de toile pour votre œuvre « sapin 2021 »! Enfin, si vous avez une plante qui se prête au jeu, elle pourra certainement tenir le rôle du sapin de Noël avec grâce...

Quelle fierté de pouvoir expliquer à vos enfants, amis et famille que ce sapin est non seulement votre création, mais que cette initiative découle de l'envie de produire moins de déchets et de préserver l'environnement. L'occasion de lancer un débat très intéressant autour d'une bonne bûche de Noël, faite maison, évidemment!

<https://magde.be/actus/et-si-on-fetait-noel-sans-exces-de-dechets/>

Infos pratiques



Les recettes de tati Viviane

PUDDING DE NOËL

Le pudding de Noël ou plum pudding est une recette traditionnelle anglaise, préparez-le largement à l'avance : au moins 2 jours.

Ingrédients :

- 100 g de gras de veau ou de bœuf haché très fin
- 50 g de pruneaux
- 100 g de raisins de Corinthe
- 100 g de raisins de Californie
- 1 cc de noix de muscade grattée
- 100 g de cassonade blonde
- 1 orange pressée
- 2 œufs battus
- 100 g de raisins blonds
- 100 g de fruits confits
- 1/2 cc de quatre-épices
- ? g de cannelle
- 100 g de mie de pain
- 1/2 citron pressé
- 60 g de farine
- 1 grosse pomme coupée en fines lamelles

Préparation :

- Lavez les raisins et hachez les fruits confits.
- Mélangez tous les ingrédients dans un grand récipient.
- Ajoutez du lait si c'est trop compact et laissez reposer 8 heures.
- Mélangez à nouveau et ajoutez un verre de rhum.
- Versez dans un moule rond beurré qui rentre dans votre cocotte-minute.
- Faites un montage en plaçant le moule dans le panier d'une cocotte-minute.
- Mettez de l'eau dans la cocotte et placez le montage dedans, l'eau doit arriver à mi-hauteur du moule.
- A ébullition, posez le couvercle sur la cocotte sans le fermer.
- Réduisez la chaleur pour obtenir de petits remous et cuisez pendant 2 heures.

LES GALETTES DE NOUVEL AN

Essayez au début de l'année en Belgique de trouver une grand-mère qui vous sert une jatte d'un bon café revigorant sans vous proposer ses galettes du Nouvel An. Difficile, difficile... et heureusement ! Si vous voulez faire comme elle, mettez-vous au travail

Ingrédients :

- 200 g de farine de blé extra fluide
- 200 g de beurre mou
- 2 sachets de sucre vanillé
- 200 g de sucre semoule
- 5 gros œufs
- sel
- huile d'arachide, saindoux ou morceau de lard pour graisser le gaufrier

Préparation :

- Séparez les blancs des jaunes d'œufs. Montez les blancs en neige ferme avec une pincée de sel.
- Dans un grand saladier, mélangez du bout des doigts le beurre mou, la farine, le sucre, le sucre vanillé et les jaunes d'œufs; la préparation doit être bien homogène.
- Incorporez ensuite les blancs en neige et travaillez la pâte, quelques instants à peine, avec une cuillère en bois. Le secret de la réussite tient dans le fait que la pâte doit rester très légère.
- Graissez un fer à gaufre « grilles fines » avec la graisse choisie et effectuez la cuisson des galettes en comptant une bonne cuiller à café par galette.
- Laissez refroidir au fur et à mesure sur une grille à pâtisserie.

QUELQUES TRUCS ET ASTUCES AVEC DES PRODUITS NATURELS

Casserole brûlée : Déposez quelques cuillères à café de bicarbonate de soude sur les parties brûlées. Ajoutez un peu de vinaigre blanc, une mousse blanche se forme, laissez poser 15 minutes et ensuite nettoyez.

Micro-ondes : Mettez un demi citron que vous aurez pressé dans un bol d'eau rempli à moitié. Placez le bol dans le micro-onde et faire tourner à puissance maximale pendant 3 minutes. La vapeur aura dégraissé et désodorisé votre four. Il ne restera plus qu'à essuyer avec un linge humide.

Taches de graisse sur du bois : Frottez la tache avec une éponge imbibée de lait chaud. Séchez ensuite avec un linge propre et doux.

Pour nos amis les animaux

Antipuces naturel : Utilisez de la camomille séchée pour écarter les puces du pelage de votre chien ou chat. Frictionnez le 1 fois par semaine avec une petite poignée de camomille. (Vous pouvez en trouver en pharmacie, en herboristerie ou utiliser celle que l'on trouve dans les sachets de thé).

L'HIVER EST DE RETOUR

Le **rhume** est une infection des voies respiratoires supérieures. Les symptômes du rhume sont la congestion, l'écoulement nasal, le mal de gorge, les maux de tête, la faiblesse ou les frissons.



Que faire en cas de rhume?

- Se moucher régulièrement.
- Jeter les mouchoirs utilisés, ne pas les conserver!
- Aérer régulièrement votre maison.
- Boire beaucoup d'eau aide à fluidifier le mucus.
- Utiliser un humidificateur dans votre maison.
- Garder vos pièces à une température pas trop élevée (19-20°C).
- Laver régulièrement vos mains.

Petits remèdes naturels

- Cure de vitamine C: citron, cassis, acerola, kiwi, ...
- Infusions: sauge, thym, sureau

Préparez-vous 1 litre d'infusion avec une poignée de thym, quelques feuilles de sauge et une rondelle de citron. Laissez infuser 30 min et filtrez. Sucrez si vous le voulez avec du miel, et buvez de cette tisane, chaude ou froide, tout au long de la journée.

- **Inhalation:** Versez 2 à 3 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée, d'eucalyptus ou de pin sylvestre dans un bol d'eau bouillante et respirez 5 à 10 minutes, mais prenez garde aux irritations des yeux et du visage dues à la vapeur.



Infos pratiques

PONCELET SPRL ASSURANCES

Contactez nous:

Tél : 071/ 517 445

Fax : 071/ 560 169

Mail: assurances@sprPONCELET.be

Rue de Marchienne 196/rc/1

6110 Montigny-Le-Tilleul

FSMA 020380A



Le service
EN PLUS
À domicile

Véhicule de courtoisie
à disposition de la clientèle
en cas de sinistre voiture

**TOUTES les meilleures
conditions du marché**

numéros de téléphone utiles

- Commune ACCUEIL 071/51.88.10
- CPAS 071/51.04.15
- Bibliothèque 071/51.12.31
- Foyer culturel 071/51.11.63
- Poste 02/201.23.45
- Hôpital VESALE 071/92.15.11
- Police Montigny 071/56.07.72
- GERMINAL 071/42.22.22 ou 101
- Ambulance - Pompiers 100
- Child focus 116 000
- Centre de prévention du suicide 0800/32123
- Centre anti-poison 070/24.52.45
- Alcooliques anonymes 071/32.46.68
- Renseignements nationaux 1307
- Renseignements internationaux 1304
- LE LOGIS MONTAGNARD 071/51.22.21

DATES DES COLLECTES TIBI 2022 À MONTIGNY-LE-TILLEUL



JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
19	5-19	16	2-16	16	2-16-30	13	13-27	11	11-25	8	8-22
JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
6	6-20	3-31	3-17-31	28	14-28	26	12-26	23	9-23	21	7-21